



Relevé trimestriel des états financiers Fonds de placements

F5

Document confidentiel une fois rempli

Veillez retourner un exemplaire du relevé dans les 30 jours qui suivent la fin du trimestre

If you prefer this questionnaire in English, please check

Veillez corriger le nom et l'adresse s'il y a lieu

RENSEIGNEMENTS

AUTORISATION

Loi sur la statistique, Statuts révisés du Canada, 1985, chapitre S19.

BUT

Les données que vous fournirez seront utilisées à la préparation des états financiers du secteur des finances du Canada. Ces états financiers serviront également à la préparation des comptes économiques nationaux.

CONFIDENTIALITÉ

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise ou une institution sans que celle-ci en ait donné l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et elles seront publiées seulement de façon agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent des données confidentielles ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

INSTRUCTIONS

- Les sommes doivent être déclarées en milliers de dollars canadiens.
- Cette enquête porte sur les fonds constitués et en fiducie, y compris ceux créés uniquement pour accepter des cotisations faites en vertu de régimes d'épargne retraite et autres régimes de paravents fiscaux.

– Si les données financières réelles ne sont pas disponibles, vous pouvez fournir des estimations.

– Veuillez expliquer toute modification importante de la comptabilité ou de la base de déclaration susceptible de modifier la comparaison de cette déclaration avec celle du trimestre précédent.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Veillez vous reporter au guide de déclarations des statistiques financières ou contacter:

Division des opérations et de l'intégration
Statistique Canada
Ottawa, Canada
K1A 0T6

Téléphone: (877) 898-6686

Fax: (800) 552-4428

Ce relevé porte sur la période allant de:

mois À mois

Responsable de la société avec qui communiquer au sujet de ce relevé (Ecrire en lettres moulées)

Titre		Signature	
Date	N° de téléphone	()	

RÉSERVÉ À STATISTIQUE CANADA

Reçu le:	Saisi le:	Analysé le:	Contrôlé le:
----------	-----------	-------------	--------------

SECTION A – BILAN		Date du bilan:		
		01	_____	_____
		année	mois	jour
ACTIF		\$ milliers		
1.	Encaisse et dépôts à vue (déclarer les dépôts à terme qui sont encaissables sur demande au poste 2)			
1.1	Encaisse et dépôts à vue en monnaie canadienne auprès de succursales de banques à charte au Canada	11110		
1.8	Autres dépôts à vue en monnaie canadienne	11180		
1.9	Dépôts à vue en devises étrangères	11200		
2.	Dépôts à terme (y compris les billets à terme au porteur, les dépôts swaps et les recettes sous forme de dépôts, les certificats, les obligations garanties et non garanties et les titres semblables)			
2.1	En monnaie canadienne			
2.1.1	De succursales de banques à charte au Canada	11631		
2.1.9	D'autres institutions	11638		
2.9	En devises étrangères	11680		
3.	Comptes débiteurs et revenu couru (avant provision pour créances douteuses)	12100		
3.9	Moins: Provision pour créances douteuses	12800		
4.	Placements canadiens, au coût amorti (avant déduction des provisions ou allocations pour pertes – poste 10; signaler les prêts hypothécaires au poste 6 et les autres prêts au poste 7)			
4.1	Bons du Trésor du Canada	15110		
4.2	Acceptations bancaires, effets de financement et autres effets à court terme (dont l'échéance, à l'origine, était inférieure à un an; y compris les billets et effets des administrations provinciales et municipales)	15120		
4.3	Obligations du gouvernement du Canada	15130		
4.4	Obligations des administrations provinciales et municipales (exclure les billets et effets à court terme – poste 4.2)	15140		
4.5	Obligations de sociétés, obligations garanties et non garanties (y compris les obligations hypothécaires; exclure les effets à court terme – poste 4.2)	15150		
4.6	Actions de sociétés (y compris les bons de souscriptions et les options d'actions)	15160		
4.6.1	Parts ou unités de fonds de placement - Canadiennes	15170		
4.9	Autres placements canadiens	15180		
5.	Placements étrangers, au coût amorti (avant déduction des provisions ou des allocations pour pertes – poste 10; signaler les dépôts à terme au poste 2, les prêts hypothécaires au poste 6 et les autres prêts au poste 7)	15200		
6.	Prêts hypothécaires (avant déduction des provisions ou des allocations pour pertes – poste 10)	16000		
7.	Prêts, autres que les prêts hypothécaires (avant déduction des provisions ou des allocations pour pertes – poste 10)	17000		
8.	Actifs repris pour défaut de paiement détenus en vue de la vente	18100		
9.	Autres éléments d'actif	19880		
10.	Moins: Provisions accumulées pour pertes et allocations sur placements, prêts et autres éléments d'actif imputées aux dépenses	19810		
15.	TOTAL DE L'ACTIF (AU PRIX COURANT)	10000		
16.	Appréciation de l'actif non réalisée (c.-à-d., la différence entre la valeur marchande et la valeur comptable des biens)	61100		
20.	TOTAL DE L'ACTIF À LA VALEUR MARCHANDE	61300		
PASSIF ET AVOIR PROPRE				
21.	Comptes créditeurs et exigibilités courues	22100		
22.	Impôts sur le revenu exigibles (déclarer les impôts recouvrables au poste 3)	23000		
23.	Emprunts et découverts			
23.1	Auprès de succursales de banques à charte au Canada	25110		
23.9	Auprès d'autres sources	25180		
29.	Autres éléments de passif	29000		
30.	TOTAL DU PASSIF	20000		
31.	Avoir des détenteurs d'unité			
31.1	Fonds de REÉR	32210		
31.2	Autres fonds de paravents fiscaux	32220		
31.3	Fonds non enregistré	32230		
40.	TOTAL DE L'AVOIR DES DÉTENTEURS D'UNITÉS	32200		
50.	TOTAL, PASSIF ET AVOIR PROPRE (devrait être égal au poste 15)	39000		

SECTION B – ÉTAT DE L'AVOIR DES DÉTENTEURS D'UNITÉS		Période couverte:						
		02 03	De À	<table border="1"> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td>année</td> <td>mois</td> <td>jour</td> </tr> </table>				année
année	mois	jour						
		\$ milliers						
51.	Avoir des détenteurs d'unités, solde d'ouverture (doit être égal au poste 40 du trimestre précédent) ..	38100						
Ajouter:								
52.	Bénéfices nets (pertes nettes) pour la période observée (à reporter du poste 100)	38200						
53.	Produits de la vente d'unités	38610						
54.	Réinvestissement des bénéfices en unités additionnelles	38620						
59.	Autres additions (déductions) - veuillez préciser	38700						
Déduire:								
60.	Sommes payées sur le rachat d'unités	38630						
61.	Dividendes déclarés	38800						
70.	SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE (DEVRAIT ÊTRE ÉGAL AU POSTE 40)	38000						
SECTION C – ÉTAT DES RÉSULTATS								
REVENUS (moins, s'il y a lieu, de la taxe sur les produits et services)								
71.	Revenus d'intérêt de sources canadiennes (y compris l'amortissement des escomptes et des primes sur placements)	45100						
71.1	Obligations garanties et non garanties							
71.2	Hypothèques	45200						
71.9	Autres	45800						
72.	Dividendes provenant de sociétés canadiennes	46000						
72.1	Revenu réparti d'autres fonds de placement	78300						
73.	Dividendes et revenus d'intérêt étrangers	47100						
73.1	Dividendes							
73.2	Intérêt (y compris l'amortissement des escomptes et des primes sur placements)	47200						
74.	Gains (pertes) sur la vente d'éléments d'actif (avant impôts sur le revenu; déclarer les articles extraordinaires au poste 96; remplir également l'Annexe supplémentaire A)	48000						
79.	Autres revenus	49000						
80.	TOTAL DES REVENUS	40000						
DÉPENSES								
81.	Frais d'intérêt	53000						
89.	Autres dépenses	55000						
90.	TOTAL DES DÉPENSES	50000						
91.	Gains (pertes) sur conversion de devises étrangères (réalisés et non réalisés; remplir également l'Annexe supplémentaire A)	56100						
92.	Radiations et ajustements de la valeur non classés comme extraordinaires (signaler les articles extraordinaires au poste 96; remplir également l'Annexe supplémentaire A)	56200						
93.	Bénéfices (pertes) avant impôts sur le revenu et postes extraordinaires	58460						
94.	Impôts sur le revenu canadien	57000						
95.	Bénéfices (pertes) après impôts sur le revenu	58470						
96.	Gains (pertes) extraordinaires (net des impôts sur le revenu; remplir également l'Annexe supplémentaire A)	58300						
100.	BÉNÉFICES NETS (PERTES NETTES)	58480						
QUESTION SUPPLÉMENTAIRE								
A.	Revenus, dépenses, gains/pertes exceptionnels découlant des activités permanentes (déclarés à l'état des résultats)	74700						

**ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE A: RÉPARTITION DES GAINS (PERTES) RÉALISÉS ET NON RÉALISÉS
ET DES RÉÉVALUATIONS (DÉVALUATIONS) PAR ÉLÉMENTS D'ACTIF
– les numéros des articles correspondent aux postes du bilan**

		\$ milliers	
4.	Placements canadiens		
4.3	Obligations du gouvernement du Canada	81310	
4.4	Obligations des administrations provinciales et municipales	81320	
4.5	Obligations de sociétés, obligations garanties et non garanties	81330	
4.6	Actions de sociétés	81340	
4.6.1	Parts ou unités de fonds de placement - Canadiennes	81370	
4.9	Autres placements canadiens	81380	
5.	Placements étrangers	81400	
6.	Prêts hypothécaires	81500	
7.	Prêts, autres que les prêts hypothécaires	81600	
8.	Biens repris pour être vendus	81710	
9.	Autres éléments d'actif et de passif (veuillez préciser)	81800	
		
		
	TOTAL (devrait être égal à la somme des postes 74, 91, 92 et 96)	81000	

**ANNEXE SUPPLÉMENTAIRE B: AJUSTEMENTS DE LA FIN DE L'EXERCICE
ET POUR L'EXERCICE ANTÉRIEUR**

Si cette déclaration couvre votre quatrième trimestre fiscal et que les revenus et dépenses déclarés incluent les ajustements de la fin de l'exercice (par exemple, ajustements des estimations préliminaires aux données financières réelles) et les régularisations de la fin de l'exercice non inscrites dans les états financiers périodiques

OU

Si cette déclaration inclut les ajustements se rapportant aux bénéfices non répartis pour les activités de l'exercice précédent; par exemple, les ajustements de la fin de l'exercice précédent inscrits après que la déclaration du quatrième trimestre ait été préparée:

VEUILLEZ SPÉCIFIER CI-DESSOUS LES COMPTES DE REVENU OU DE DÉPENSE AFFECTÉS PAR LES AJUSTEMENTS ET LES MONTANTS D'AUGMENTATION OU DE DIMINUTION.

Veuillez rapporter seulement les ajustements excédant 500 mille dollars.

DESCRIPTION DU COMPTE	NUMÉRO DU COMPTE	AUGMENTATION	DIMINUTION